



وَنَسَكَ نُسْكَنَا فَقَدْ أَصَابَ سُتْنَنَا وَمَنْ نَسَكَ قَبْلَ صَلَاتِنَا فِتْلِكَ شَأُهُ لَحْمٍ فَلْيَذْبَحْ مَكَانَهُ" اه
 وَيَبْقَى وَقْتُهَا إِلَى غُرُوبِ شَمْسِ الْيَوْمِ الثَّالِثِ مِنْ أَيَّامِ التَّشْرِيقِ، وَقَدْ اتَّفَقَتْ نُصُوصُ
 الشَّافِعِيَّةِ عَلَى أَنَّهُ لَا يَجُوزُ بَيْعُ شَيْءٍ مِنَ الْأُضْحِيَّةِ سِوَاءَ كَانَتْ نَذْرًا أَمْ تَطَوُّعًا وَسِوَاءَ فِي ذَلِكَ
 اللَّحْمِ وَالشَّحْمِ وَالْجِلْدِ وَالْقَرْنِ وَالصُّوفِ وَغَيْرِهِ وَلَا يَجُوزُ جَعْلُ الْجِلْدِ وَغَيْرِهِ مِنْ أَجْزَائِهَا
 أَجْرَةً لِلْجَزَّارِ فَقَدْ رَوَى الْبُخَارِيُّ وَمُسْلِمٌ عَنْ عَلِيٍّ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ أَنَّهُ قَالَ أَمَرَنِي رَسُولُ اللَّهِ
 صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَنْ أَقُومَ عَلَى بُذْنِهِ وَأَنْ أَقْسِمَ لِحُومِهَا وَجُلُودِهَا وَجِلَالِهَا عَلَى الْمَسَاكِينِ
 وَلَا أُعْطِيَ فِي جُزَارَتِهَا شَيْئًا مِنْهَا اه

هَذَا وَأَسْتَغْفِرُ اللَّهَ لِي وَلَكُمْ.

الخطبة الثانية:

اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، الْحَمْدُ لِلَّهِ
 رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى رَسُولِ اللَّهِ أَمَّا بَعْدُ فَأَوْصِيكُمْ وَنَفْسِي بِتَقْوَى اللَّهِ.

إِخْوَةُ الْإِيمَانِ، بِهَذِهِ الْمُنَاسَبَةِ الْعَظِيمَةِ أَذْكُرْكُمْ وَنَفْسِي بِصَلَةِ الْأَرْحَامِ وَمُوَاسَاةِ الْفُقَرَاءِ
 وَالْأَيْتَامِ وَالْأَرَامِلِ وَالْمَسَاكِينِ فَقَدْ قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ لِبَعْضِ الصَّحَابَةِ يَا
 أَيُّهَا النَّاسُ افْشُوا السَّلَامَ وَصِلُوا الْأَرْحَامَ وَأَطْعِمُوا الطَّعَامَ وَصَلُّوا بِاللَّيْلِ وَالنَّاسُ نِيَامٌ
 تَدْخُلُوا الْجَنَّةَ بِسَلَامٍ اه^١ وَأَحْدِرْكُمْ وَنَفْسِي مِنْ قَطِيعَةِ الرَّحِمِ فَقَدْ قَالَ رَبُّنَا تَبَارَكَ وَتَعَالَى
 فِي كِتَابِهِ الْكَرِيمِ ﴿وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ، وَالْأَرْحَامَ ۚ﴾^٢ أَيِ اتَّقُوا الْأَرْحَامَ أَنْ
 تَقْطَعُوهَا، فَإِنَّ قَطِيعَةَ الرَّحِمِ مِنَ الْكِبَائِرِ، وَتَحْصُلُ الْقَطِيعَةُ بِإِحْشَاءِ قُلُوبِ الْأَرْحَامِ وَتَنْفِيرِهَا
 إِمَّا بِتَرْكِ الْإِحْسَانِ بِالْمَالِ فِي حَالِ الْحَاجَةِ النَّازِلَةِ بِهِمْ بِلا عُدْرٍ أَوْ تَرْكِ الزِّيَارَةِ بِلا عُدْرٍ
 كَذَلِكَ، وَالْعُدْرُ كَأَنْ يَفْقِدَ مَا كَانَ يَصِلُهُمْ بِهِ مِنَ الْمَالِ أَوْ يَجِدَهُ لَكِنَّهُ يَحْتَاجُهُ لِمَا هُوَ أَوْلَى

^١ رواه ابن ماجه في سننه وغيره

^٢ سورة النساء / ١.

بَصْرَفِهِ فِيهِ مِنْهُمْ. وَالْمُرَادُ بِالرَّحِمِ الْأَقَارِبُ كَالْأَجْدَادِ وَالْجَدَّاتِ وَالْعَمَّاتِ وَالْخَالَاتِ وَأَوْلَادِهِنَّ وَالْأَخْوَالَ وَالْأَعْمَامَ وَأَوْلَادِهِمْ.

فَلَوْ كَانَتْ رَحِمُكَ لَا تَصِلُكَ فَصِلْهَا فَإِنَّ لَكَ بِذَلِكَ ثَوَابًا عَظِيمًا فَقَدْ قَالَ عَلَيْهِ الصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ صَلِّ مَنْ قَطَعَكَ اهْ! وَقَالَ عَلَيْهِ أَفْضَلُ الصَّلَاةِ وَالسَّلَامِ لَيْسَ الْوَاصِلُ بِالْمُكَافِئِ وَلَكِنَّ الْوَاصِلَ مَنْ وَصَلَ رَحِمَهُ إِذَا قَطَعْتَ اهْ! فَبَيْنَ هَذَيْنِ الْحَدِيثَيْنِ إِيْذَانٌ بِأَنَّ صَلَاةَ الرَّجُلِ رَحِمَهُ الَّتِي لَا تَصِلُهُ أَفْضَلُ مِنْ صَلَاتِهِ رَحِمَهُ الَّتِي تَصِلُهُ لِأَنَّ ذَلِكَ مِنْ حُسْنِ الْخُلُقِ الَّذِي حَصَّ الشَّرْعُ عَلَيْهِ حَصًّا بِالْإِغَاءِ، فَلَا يَقْلُ الْوَاحِدُ مَتَى هُوَ لَا يَزُورُنِي وَلَا يَسْأَلُ عَنِّي فَلِمَ أَزُورُهُ بَلْ يَكْسِرُ نَفْسَهُ وَيَزُورُهُ حَتَّى يَكْسِبَ ذَلِكَ الْأَجْرَ الْعَظِيمَ إِنْ شَاءَ اللَّهُ تَعَالَى.

Esclaves de Dieu, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah* Al-*ʿAliyy* Al-*ʿAdhim*, Lui Qui dit dans Son Livre explicite ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants, faites preuve de piété à l'égard de Dieu et que chacun considère ce qu'il a préparé pour l'au-delà. Faites preuve de piété à l'égard de Dieu, certes Dieu sait tout de vous et ne soyez pas comme ceux qui ont délaissé l'accomplissement des obligations de Dieu et à qui Il a fait oublier leur propre intérêt, ceux-là sont les pervers.** »

Sachez, frères de foi, que le Prophète ﷺ a incité à faire le sacrifice puisqu'il dit ce qui signifie : « **Faites le sacrifice et parfumez-vous, car tout musulman qui dirige son offrande vers la Qiblah, le sang de cet animal, ses résidus et sa laine seront autant de bonnes actions présentes dans sa balance au Jour du jugement.** » C'est un acte fortement recommandé, une *sounnah mou'akkadah*, pour celui qui en a les moyens, qu'il soit en pèlerinage ou pas.

Le temps du sacrifice commence après le début du temps de la prière de l'Aïd du sacrifice, et après que s'est écoulé le temps d'accomplir deux *rak'ah* et deux discours. Si quelqu'un égorgeait avant cela, cela ne serait pas suffisant et ce en raison du *hadīth* de Al-Boukhariyy et Mouslim, d'après Al-Bara' *radiya l-Lahou ʿanh* qui a dit que le Messager de Dieu ﷺ a fait un discours le Jour du sacrifice après la prière, et a dit ce qui signifie : « **Celui qui fait notre prière que voici et égorge ce que nous égorgeons aura réalisé notre tradition, alors que si quelqu'un égorge avant notre prière, l'animal sera**

¹رواه أحمد في مسنده.

²رواه البخاري.

pour la consommation, qu'il fasse alors un autre sacrifice à la place. » Son temps s'étend jusqu'au coucher du soleil du troisième jour du *Tachriq*.

Les textes des savants chaféites sont en accord à dire qu'il n'est pas permis de vendre une partie de l'animal qui est sacrifié, que ce sacrifice ait lieu suite à un vœu¹ – *nadhr* – ou en tant qu'acte de bienfaisance non obligatoire. Ce jugement concerne aussi bien la chair que la graisse, la peau, les cornes, la laine et autres. Il n'est pas permis de faire en sorte que la peau ou toute autre partie de l'animal soit remise en salaire à celui qui l'égorge.

Chers frères de foi, en cette occasion éminente, je vous rappelle et je me rappelle à moi-même de maintenir les liens avec les proches parents, et d'être bienfaisant envers les pauvres, les orphelins, les veuves, les miséreux.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit à certains compagnons ce qui signifie : « ***Ô vous les gens, passez le salām, entretenez les relations avec les proches parents, partagez la nourriture avec les gens, faites la prière pendant la nuit alors que les gens sont endormis, vous entrerez au Paradis en sécurité.*** »

Je vous mets en garde, ainsi que moi-même, contre la rupture des liens avec les proches parents. Notre Seigneur *tabāraka wataʿalā* dit dans Son Livre Honoré ce qui signifie : « **Faites preuve de piété envers Dieu par le nom du Quel vous vous sollicitez les uns les autres et [craignez Dieu en maintenant les liens avec] les proches parents** »

C'est-à-dire ne coupez pas les liens avec eux. La rupture des liens avec les proches parents compte parmi les grands péchés. La rupture a lieu en faisant en sorte que les cœurs des proches parents ressentent une distance et un sentiment d'abandon : soit en négligeant d'être bienfaisant financièrement au cas où une nécessité leur arriverait et ce sans excuse ; ou soit en négligeant de les visiter, sans excuse également. Une excuse, c'est comme ne pas disposer de l'argent qu'on pouvait leur donner jusqu'alors, ou bien on le possède mais on en a eu besoin pour quelque chose de plus prioritaire. Ce qui est visé par les proches parents, ce sont les gens de sa famille, comme les grands-pères, les grands-mères, les tantes paternelle et maternelles et leurs enfants, les oncles paternels et maternels et leurs enfants.

Si ton proche parent n'entretient pas les relations avec toi, toi entretiens-les avec lui ! Tu auras, grâce à cela, une récompense éminente. Le Prophète *ʿalayhi s-salātou was-salām* a dit ce qui signifie : « **Entretiens les relations avec celui qui les a rompus avec toi.** » Il a dit également, que Dieu l'honore et l'élève davantage en degrés ce qui signifie : « **Celui qui entretient véritablement les relations de proche parenté n'est pas celui qui rend la pareille. Au contraire, celui qui a le plus de mérite, c'est celui qui**

¹ Dans ce cas-là, il est une obligation de faire le sacrifice.

entretient les relations avec ses proches parents alors qu'eux les ont rompues avec lui. »

أَخِي الْمُسْلِمَ بَادِرْ إِلَى طَاعَةِ اللَّهِ وَامْتِثِلْ أَوْامِرَهُ وَاعْمَلْ لِآخِرَتِكَ وَتَزَوَّدْ بِالتَّقْوَى لِيَوْمِ
الْمَعَادِ بِأَدَاءِ الْوَاجِبَاتِ وَاجْتِنَابِ الْمُحَرَّمَاتِ وَالْإِكْتِنَارِ مِنَ الطَّاعَاتِ فَإِنَّهَا الْبَاقِيَاتُ
النَّافِعَاتُ لَكَ فِي آخِرَتِكَ.

اللَّهُمَّ اجْعَلْنَا مِنَ الْمُسَارِعِينَ إِلَى طَاعَتِكَ وَثَبِّتْنَا عَلَى الْإِيمَانِ وَوَفِّقْنَا لِمَا تُحِبُّهُ
وَتَرْضَاهُ، وَاغْفِرِ اللَّهُمَّ لِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ الْأَحْيَاءِ مِنْهُمْ وَالْأَمْوَاتِ، وَكُلِّ عَامٍ وَأَنْتُمْ بِخَيْرٍ.

Mon frère musulman, presse-toi dans l'obéissance à Dieu ! Obéis à Ses ordres, œuvre pour ton au-delà ! Prends des provisions par la piété pour le Jour du jugement en accomplissant les devoirs, en évitant les péchés, en multipliant les actes d'obéissance, car ce qui reste, ce qui demeure, ce qui est profitable, c'est cela qui demeurera et qui te profitera pour ton au-delà.

Ô Dieu, fais que nous soyons de ceux qui s'empressent d'œuvrer dans Ton obéissance, fais que nous persévérions sur la foi, accorde-nous la réussite pour faire ce que Tu agrées, pardonne, ô Dieu, aux croyants et aux croyantes, aux vivants d'entre eux ainsi qu'aux morts.

Nous espérons que vous serez chaque année dans le bien